



Raid

Championnat de France Universitaire



**Samedi 10 et Dimanche
11 Mai 2025**



Ile de Loisirs de
Jablins-Annet .77



Accueil 10h30
Départ 14h00



SOMMAIRE

1. Mot de bienvenue de la Ligue Paris-Ile-de-France	P.3
2. Programme prévisionnel	P.4
3. Formalités réglementaires	P.5
4. Formalités d'inscription	P.6
5. Informations pratiques	P.6
6. Hébergements	P.7
7. Restauration	P.8
8. Charte de bonne conduite sportive universitaire	P.9
9. Contact et informations	P.10

1. Mot de bienvenue de la Ligue Paris-ile-de-France

Cher-e-s sportif-ive-s, accompagnateur-trice -s,

La Ligue Paris-Île-de-France du Sport Universitaire, ainsi que tous nos partenaires, sont heureux de vous accueillir pour une nouvelle édition du Championnat de France Universitaire de Raid, qui se tiendra le samedi 10 et le dimanche 11 mai 2025 sur le magnifique site de Jablins-Annet.

La Fédération Française du Sport Universitaire a choisi d'implanter cette compétition d'envergure nationale à Jablins-Annet, un cadre naturel exceptionnel propice aux défis sportifs et à l'aventure. Cet événement s'inscrit dans le cadre du Raid organisé par 12 lacs Event, avec l'appui des collectivités et des acteurs locaux, tous engagés pour faire de cette journée un moment inoubliable.

Le comité d'organisation et l'ensemble des bénévoles ont mobilisé toute leur énergie et leurs ressources afin de vous offrir les meilleures conditions d'accueil et de garantir le bon déroulement de cette compétition exigeante et conviviale.

Nous vous remercions par avance pour votre esprit sportif, votre engagement et votre respect envers l'ensemble des intervenants, les infrastructures mises à disposition ainsi que l'environnement naturel qui nous accueille.

Ce dossier contient toutes les informations utiles et nécessaires pour vous permettre de préparer au mieux votre séjour et votre participation.

La Ligue Paris-Île-de-France du Sport Universitaire vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue à Jablins-Annet et une très belle compétition !

Sportivement,

Stéphane DUVAL
Directeur Régionale du Sport U

2. Programme Prévisionnel

DATES DE LA COMPÉTITION : Samedi 10 et Dimanche 11 Mai 2025

LIEU DE LA COMPÉTITION : Îles de Loisirs de Jablins-Annet .77

PROGRAMME :

Samedi 10 Mai 2025

10h30 : Accueil des participants (remise des dossards et puces, vérification des dossiers d'inscription)

12h00 : Possibilité de manger au Bistrot Nature (à la charge des coureurs)

13h30 : Briefing

14h00 : Départ de la brochette d'épreuves

→ Bike & run (~ 4 km / 5 km)

→ Course d'orientation en VTT (~ 15 km / 25 km)

→ Roadbook VTT (~ 9 km)

→ Course d'orientation pédestre (~ 3 km / 5 km)

Dimanche 11 Mai 2025

01h00 : Fin de l'épreuve de nuit

06h30 : Petit-déjeuner

08h00 : Briefing

08h45 : Départ des 3 rotations d'épreuves

→ Course d'orientation pédestre surprise

→ Course d'orientation inversée en kayak double

→ Stand-up paddle & run

13h15 : Fin des épreuves

14h00 : Repas

15h00 : Annonce des résultats

3. Formalités réglementaires

ARTICLE 1 : ORGANISATION

Le Raid des 12 Lacs est organisé par 12 Lacs Events et le SMEAG de l'Île de Loisirs de Jablines-Annet.

ARTICLE 2 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

Le fait de s'inscrire à l'épreuve entraîne l'acceptation entière et sans restriction du présent règlement.

ARTICLE 3 : DEROULE

La 18ème édition du Raid des 12 Lacs se déroulera sur 2 jours avec :

- Le samedi, brochette d'épreuves à partir de 14h00, puis épreuve de nuit de 21h30 à 01h00.
- Le dimanche, enchaînement d'épreuves de 08h45 à 13h30.

Les épreuves se feront en orientation au score par équipe de 2.

ARTICLE 4 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Raid des 12 Lacs se déroule dans le respect des règlements visant à la protection de l'environnement.

ARTICLE 5 : LIMITATION DU NOMBRE D'EQUIPES

L'organisateur se donne le droit de limiter le nombre d'équipes en appliquant la règle des premiers inscrits.

ARTICLE 6.1 : VALIDATION DES INSCRIPTIONS

L'inscription de l'équipe est validée dès réception du formulaire d'inscription accompagné, du versement des droits d'engagements et des pièces justificatives demandées sur notre plateforme partenaire Adeorun. **Tout engagement est ferme et définitif. Les frais d'inscription par équipier sont de 60,00€ (hors frais de gestion).**

ARTICLE 6.2 : MATERIEL FOURNI

L'inscription de l'équipe comprend les différentes cartes d'orientation, les embarcations permettant de se rendre sur l'eau (kayaks, stand-up paddles etc.), le matériel spécifique (tir à l'arc, etc.), le petit déjeuner du dimanche matin, le repas du dimanche midi, un espace pour le bivouac avec sanitaires et douches.

ARTICLE 6.3 : LIMITATION D'AGE

L'âge minimum pour s'inscrire est de 18 ans révolus le jour de l'événement.

ARTICLE 7.1 : ASSURANCE DE L'ORGANISATION

L'organisation a souscrit une assurance responsabilité civile organisateur, conformément à la législation en vigueur, pour la durée de l'épreuve. Cette assurance ne couvre en aucun cas le rapatriement de concurrents malades ou blessés. Il ne s'agit pas non plus d'une assurance individuelle accident au profit des concurrents. Il appartient aux concurrents de souscrire s'ils le souhaitent une police d'assurance de ce type.

ARTICLE 7.2 : ASSURANCE DU PARTICIPANT

Chaque participant doit souscrire une assurance responsabilité civile afin de couvrir les dommages aux personnes et aux biens qu'il pourrait commettre dans le cadre de l'épreuve, et s'assurer pour les dommages susceptibles de l'atteindre personnellement (incapacité permanente, accident corporel des participants ou détérioration du matériel).

ARTICLE 7.3 : FRAIS MEDICAUX

Toute personne ne bénéficiant pas de convention de remboursement avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie française s'engage à prendre à sa charge tous frais d'évacuation, d'hospitalisation et autres résultant de sa participation au Raid des 12 Lacs.

ARTICLE 8 : LICENCE SPORTIVE

Chaque participant devra fournir à l'organisation un formulaire d'infos santé ou une licence sportive compétition FFTRI ou FFSU de l'année

ARTICLE 9 : CAPITAINE D'EQUIPE

Chaque équipe nomme un capitaine qui sera l'interlocuteur auprès de l'organisation. Par le seul fait de s'inscrire, les participants dégagent par avance l'organisateur de toute responsabilité pénale ou civile en cas d'accident corporel ou matériel qui pourrait survenir.

ARTICLE 10 : SANTE

Les participants ont connaissance des risques spécifiques liés à leur participation au Raid et inhérents à la pratique des disciplines sportives en milieu naturel. L'organisation ne peut pas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents. L'organisation n'est pas responsable du comportement des équipes enfreignant la législation du code de la route, la voie publique n'étant pas fermée à la circulation à l'occasion de cette manifestation. Les équipiers certifient savoir nager plus de 50m sans assistance.

ARTICLE 11 : VTT

À VTT, vous ne devez pas pénétrer dans les parcelles hors des sentiers ou traverser les champs même en jachère. Tout concurrent abandonnant des déchets sera déclassé.

ARTICLE 12 : AIDE EXTERIEURE

L'assistance sur le parcours est interdite et sera sanctionnée par l'exclusion de l'équipe.

ARTICLE 13 : ASSISTANCE

Vous devez assistance aux autres concurrents en cas de danger.

ARTICLE 14 : DOSSARDS

Vos dossards doivent toujours être visibles.

ARTICLE 15 : PARCOURS

L'organisation se donne le droit de modifier le parcours.

ARTICLE 16 : MATERIEL

Chaque équipier devra avoir un VTT en état, un casque, un système d'éclairage arrière, des barres énergétiques, une gourde ou un bidon, une trousse de secours, un kit de réparation, une lampe frontale, une couverture de survie, un téléphone portable (numéro à laisser à l'organisateur), un sifflet, une boussole et un crayon.

ARTICLE 17 : BINOMES

Pendant toute la durée du Raid des 12 Lacs, l'équipe doit toujours être groupée (sauf contre-indication dans le règlement sportif). Une équipe séparée sera pénalisée.

ARTICLE 18 : CLASSEMENTS

Un classement Open, Mixte, Féminin, sera réalisé en fonction du nombre d'inscrits. Il se fera comme stipulé dans le règlement sportif.

ARTICLE 19 : IMAGES

Les concurrents, en s'inscrivant au Raid des 12 Lacs, acceptent d'être filmés ou photographiés. Ils ne peuvent prétendre à aucun droit d'auteur, droit de reproduction, de représentation ou d'exploitation pour l'usage de ces films ou photographies par l'organisation.es

Les imprimés joints sont à rapporter le jour de la compétition

3.1 – LICENCE FFSU :

Rappel de la règle 3.4 du titre III du Règlement FFSU : de la qualité de licencié FF Sport U du règlement intérieur : « *L'étudiant ne pourra participer aux épreuves organisées par la FF Sport U, qu'après présentation à l'organisateur ou à son représentant (délégué, arbitre), de sa licence valide (ou à titre exceptionnel d'une attestation délivrée par la Ligue) accompagnée de la carte étudiant* ».

La présentation des pièces ci-dessus signifie que l'AS est en possession du certificat de non contre-indication à la pratique du sport en compétition.

3.2 – DROIT A L'IMAGE :

Le candidat participant, du seul fait de son inscription, consent aux organisateurs l'utilisation de son nom, prénom, adresse, image, témoignages, résultats obtenus et ce par tous les moyens de communication.

Le candidat participant consent également à ce que son nom puisse être utilisé en association avec sa propre image, et à ce que sa voix, son nom et son image puissent être enregistrés, amplifiés et reproduits sur des films ou tout autre support.

Le candidat participant accorde l'autorisation d'utiliser et notamment d'éditer tout ou une partie des documents, dans la mesure où la Ligue Paris – Île- de- France et/ou ses partenaires le jugent nécessaire et cela sans limitation de durée. Le candidat participant renonce à toute revendication liée à l'exploitation des documents, et en particulier de nature financière.

3.3 – REGLEMENT disciplines enchaînées :

Le règlement national est consultable en ligne sur le site de la FF Sport U.

3.4 – TENUE ET MATERIEL :

Ils doivent être conformes aux règlements de la F.F.TRI.

RAID CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE

Jablins-Annet - Samedi 10 et Dimanche 11 Mai 2025

4. Formalités d'inscription

Enregistrer **EN LIGNE** (Filtrer sur Académie CENTRALE) votre inscription individuelle

Jusqu'au vendredi 2 Mai au soir (23h59)

[Aide en ligne](#)

Filtrer sur l'académie : Filtrer sur le sport : Filtrer sur le type championnat :

Trier sur puis sur

ACADEMIE	SPORT	TYPE CHAMP.	LIBELLE	DEBUT COMPETITION	DEBUT INSCRIPTION	FIN INSCRIPTION	LIEU	MAJ	
G - CENTRALE	Raid Multisports	Nationale	Championnat de France Universitaire de Raid Multisports(852)	10/05/2025	23/03/2025	02/05/2025	Jablins-Annet (Ile-de-France)	23/03/2025 18:44	Inscrits  

Paiement de l'inscription de l'équipe à réaliser par virement sur le compte de la ligue IDF du sport Universitaire ci-dessous : Préciser sur le virement « Raid FFSU + Nom des équipiers. Envoyer par mail la preuve du paiement : sduval@sport-u.com

Coût de l'inscription à la charge des étudiants : 80 euros par équipe.



Crédit Mutuel
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
10278	06065	00020366441	83	EUR	CCM ANTONY

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)	BIC (Bank Identifier Code)
FR76 1027 8060 6500 0203 6644 183	CCMIFR2A

Domiciliation
CCM ANTONY
13 AV DE LA DIVISION LECLERC
92160 ANTONY
☎ 01 45 36 19 64

Titulaire du compte (Account Owner)
LIGUE PARIS ILE DE FRANCE DU
SPORT UNIVERSITAIRE
CIUP ESPACE SUD
9 F BOULEVARD JOURDAN
75014 PARIS

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

SHOT ON MI 10T LITE

5. Informations pratiques

5.1- MATÉRIEL

Chaque concurrent doit venir avec son propre matériel.

5.2- LOCALISATION DU SITE DE COMPETITION

- **Adresse Site Principal** : l'Île de Loisirs de Jablins-Annet (77450).

RAID CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE

Jablines-Annet - Samedi 10 et Dimanche 11 Mai 2025

5.3 – ACCES AU SITE DE COMPETITION

Par la route

- En provenance de Paris : Autoroute A 4
- En provenance de Versailles : Autoroute A 86 puis Autoroute A4
- En provenance de Créteil : Autoroute A 4

5.4 – ACCES DEPUIS LA GARE RER LA PLUS PROCHE

Trajet de la gare d'Esbly au site de compétition possible en bus

5.5 – STATIONNEMENT AU MUSÉE

- Pour les voitures, minibus et autocar : Stationnement possible à l'intérieur de la base de loisirs.

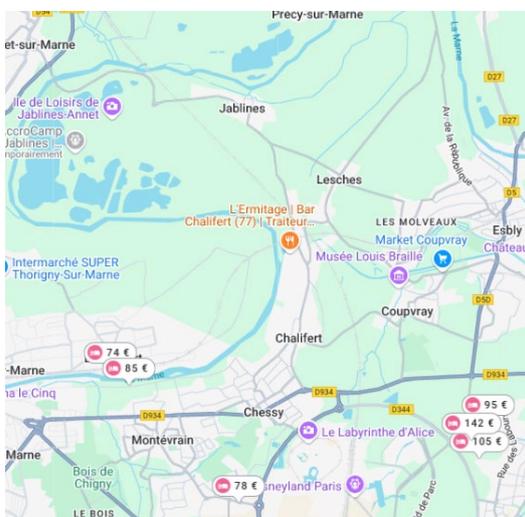
5.6 – VESTIAIRE

- Pas de vestiaire de disponible sur le site de course.
- Blocs sanitaires sur le site de la base de loisirs.

6. Hébergements

Les hébergements situés à proximité du lieu de l'événement sont répertoriés ci-dessous. Cette liste n'est pas exhaustive. La réservation est à effectuer par les concurrents eux-mêmes.

Et il y a également la possibilité de mettre des tentes à proximité du site de la compétition.



Best Western Hotel Grand Parc à partir de 64 €
4,1 ★★★★★ (1,1 k) · Hôtel de tourisme 3 étoiles
Ile De Loisirs De Jablines-Annet • 6,8 km
Hôtel de style décontracté, spa et bar · [Site Web](#)



Emplacement de Camping Avec 1 C... à partir de 52 €
4,2 ★★★★★ (886) · Location de vacances
Ile De Loisirs De Jablines-Annet • 4,8 km
1 chambre · 2 personne(s)



Hôtel Restaurant Le Quincangrogne à partir de 82 €
4,4 ★★★★★ (713)
Ile De Loisirs De Jablines-Annet • 3,6 km
Hôtel chaleureux avec restaurant · [Site Web](#)



B&B HOTEL près de Disneyland® Pa... à partir de 95 €
4,2 ★★★★★ (17 k) · Hôtel de tourisme 2 étoiles
Ile De Loisirs De Jablines-Annet • 7 km
Hôtel low cost simple, navettes incluses · [Site Web](#)



Camping Capfun - Parc de Paris à partir de 48 €
4,0 ★★★★★ (2 k) · Camping 3 étoiles
Ile De Loisirs De Jablines-Annet • 4,8 km
Mobil-homes, tentes et épicerie · [Site Web](#)



FASTHOTEL ROISSY CDG SUD - Cla... à partir de 53 €
2,7 ★★★★★ (231)
Ile De Loisirs De Jablines-Annet • 6,6 km
Hôtel low cost, Wi-Fi/parking gratuits · [Site Web](#)

7. Restauration

La restauration du samedi soir est possible en supplément et sur réservation auprès de l'organisateur de la course : 12 lacs Events : contact@12lacsevents.fr / 06.99.73.99.89

8. Chartes des bonne conduite sportives universitaire

Tout étudiant, sollicitant la participation à un Championnat de France Universitaire est conscient que l'activité sportive ne peut se comprendre et se développer que dans le cadre d'un comportement sain et adapté à l'environnement et aux différent(e)s participant(e)s et **s'engage pour toute la durée du championnat rappelé ci-dessus à :**

1. Avoir un comportement sportif, respectueux de l'éthique sportive tant à l'égard des organisateurs et des partenaires de l'évènement que des arbitres, de ses adversaires, de leurs dirigeants ou de toute autre personne en présence.
2. Donner une bonne image de son association sportive et de son université, défendre les intérêts de son association sportive et non des siens.
3. Bannir toute agression verbale ou physique (sur quelque personne ou groupe de personnes que ce soit), et toute provocation, toute incitation à la violence, sous quelque forme que ce soit.
4. Bannir la violence, les comportements discriminatoires (sexistes, racistes ou homophobes), les tricheries ou toute atteinte aux biens d'autrui et de la collectivité (vol, effraction, vandalisme) sous peine de poursuites judiciaires éventuelles.
5. Être maître de soi dans n'importe quelles circonstances (avant, pendant et après l'épreuve) et donc ne pas abuser de substances alcoolisées ou de toutes autres formes de produits euphorisants.
6. Être modeste dans la victoire et sans rancœur dans la défaite et être capable de fêter sa victoire ou celle des autres dans la joie, en respectant les personnes et les biens.
7. S'informer et être conscient(e) du règlement anti-dopage (posséder une prescription à usage thérapeutique si nécessaire pour un médicament qui lui serait indispensable) et se tenir éloigné(e) d'éventuelles « fumées de cannabis ».
8. Respecter le règlement intérieur des lieux dans lequel il se trouve (gymnase, hébergement, ...).
9. Régler intégralement les prestations souscrites et participer aux manifestations (rencontres, mais aussi repas et remises de prix ou soirées) organisées lors de ce championnat.

Il a été parfaitement informé que tout manquement à ces règles pourra être sanctionné par la Fédération Française du Sport Universitaire et accepte le principe.

Il est conscient du fait que tout incident relevant de sa responsabilité sera notifié aux Représentant(e)s des établissements de l'enseignement supérieur présents sur place, à la Direction de son établissement et à la Présidence de son AS, par les organisateurs et/ou les responsables étudiants. Cela pourra donner lieu à des sanctions disciplinaires conformément au règlement intérieur de son établissement d'origine.

La participation d'un étudiant à un Championnat de France Universitaire est conditionnée à l'acceptation préalable de la présente charte dans son intégralité.

Le candidat participant, du seul fait de son inscription à la compétition, atteste l'acceptation des termes de cet engagement de bonne conduite.

9. Contact et informations

Informations :

Site Internet : <https://sport-u.com/sports-ind/TRIATHLON/>

Contact Organisateur :



LIGUE PARIS – ÎLE-DE-FRANCE DU SPORT UNIVERSITAIRE

Adresse : LIFSU PARIS – CIUP – Espace Sud – 9 F bd Jourdan – 75014 Paris

Tél : 01.43.13.13.61

Email : gstanguennec@sport-u.com; jlecolleter@sport-u.com; sduval@sport-u.com

Site internet : <https://sport-u-iledefrance.com>

Sur place :

Mme LE COLLETER Julie et Mr DUVAL Stéphane

Directeur Régional du Sport U Paris – Île-de-France

Tél : 06 67 76 77 80 et 06 63 02 28 32